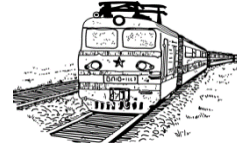
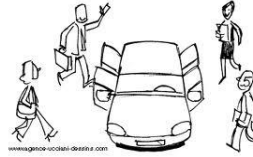


SE DÉPLACER DANS LE CHINONNAIS ?



**Synthèse réalisée par le groupe de travail "Mobilité"
du "Collectif Solidarité en chinonais"**

à destination des partenaires socio-professionnels



**Objectif : Lister les dispositifs qui visent à faciliter
la Mobilité sur le chinonais.**

Attention : *Les données sont synthétiques.
Il est impératif de prendre contact pour des informations plus précises.*

Afin de mettre à jour les informations :

*** nous invitons l'ensemble des destinataires à transmettre tout changement à l'adresse suivante :
"Collectif Solidarité du Chinonais" <collectif_solidarite_chinonais@framalistes.org>**

TABLE DES MATIERES

Transport public

Transport pris en charge par la sécurité sociale

Aides à la mobilité

Plateforme Mobilité

Transport facilité pour public spécifique

Location et mise à disposition

Covoiturage : sites internet de mise en contact

Aides au permis B

Financement des transports

Achat et réparation des moyens de transport

Information sur la conduite



Transport public

Organisme	Lignes	Remarques	Contact
TER Centre Val de Loire - SNCF	Chinon - Tours Saumur - Port Boulet - Tours	Accès plus : possibilité d'accès ou accompagnement de personnes handicapées	http://www.voyages-sncf.com/ ou http://www.voyages-sncf.com/billet-train/horaires
Rémi Centre Val de Loire ou TER Région	Ligne TF : Chinon – Azay le Rideau – Langeais – St Patrice Ligne TE : Chinon – Rivière – Ligré – Richelieu – Luze Ligne TD : Chinon – Rivière – Ile Bouchard – Ste Maure de Touraine	Lieu de vente : A bord des cars, Gare SNCF, Agence Rémi Tarif préférentiel pour les jeunes de - 26 ans, les seniors de +60 ans, salariés, demandeurs d'emploi, abonnement mensuel, abonnement liberté, famille nombreuses... Possibilité d'utiliser les transports scolaires pour se rendre par exemple sur Chinon pour une formation. Remarque : Les horaires sont donc destinés aux personnes souhaitant venir sur Chinon pour aller à l'école ou au travail. Les bus viennent le matin et repartent en fin d'après midi.	https://www.remi-centrevalde Loire.fr/ Tel 0800 123 037 Espace public départemental à Chinon au 02-47-93-89-35 Point de vente Agence Touraine Fil Vert : 02-47-31-14-00
Sittravel	Ligne A : GARE DE CHINON - Statue Rabelais - St Louans - Beaumont en Véron - Avoine - GARE DE PORT BOULET - BOURGUEIL	Lieu de vente : Dans le bus, paiement en espèce, ou par chèque à l'ordre du trésor public. Information à la Mairie ou à la Société Archambault Tarif unique au ticket 1,80 € ou par carnet de 10 à 15 € Tarif Abonnement tout public, scolaire (mensuel ou annuel)	https://www.chinon-vienne-loire.fr/quotidien/transport/sittravel
	Ligne B HOPITAL : Centre Commercial - Hucherolles (Mendès France) - Gare de Chinon - Statue Rabelais - Hôtel de Ville - Parilly - ST LOUANS		
	Ligne C CHINON Gare - BEAUMONT - AVOINE - SAVIGNY Bertignolles - Uniquement le JEUDI		
Taxi collectif	Possibilité de mutualiser le tarif d'un transport en taxi pour plusieurs personnes	Transport payant en fonction du trajet, du nombre de personnes	Contacteur les Entreprises de taxis
JV MALIN Information	Une plate forme multimodale a été réalisée par la région centre. On rentre les lieux de départ et d'arrivé et il nous donne les itinéraires possibles avec les transports en commun de la région. Remarque : le réseau de la Sittravel n'est pas dans leur base.		www.jv-malin.fr

Transport pris en charge par la sécurité sociale

Organisme	Principe	Procédure	Contact
Assurance Maladie : En général, les frais de transport sont remboursés à 65% (la part restante pouvant être prise en charge par la mutuelle ou CMU), les remboursements à 100% se font dans certains cas seulement (voir contact)	Seuls les transports ci-dessous et prescrits par le médecin sont remboursables : (en dehors de ces situations particulières pas de prise en charge)	votre médecin décide si vous pouvez vous déplacer seul et sans assistance. Il vous prescrit :	www.ameli.fr
	> liés à une hospitalisation (entrée ou sortie) complète de jour ou ambulatoire,	une voiture particulière ou les transports en commun , vous adressez à votre caisse d'assurance maladie :	tél : 36.46 (gratuit)
	> Liés à des soins ou traitements en rapport avec une affection longue durée ou un accident de travail ou une maladie professionnelle	> la prescription médicale établie avant le transport, par le médecin traitant ou spécialiste	ou voir permanences CPAM
	> Liés à la nécessité d'être impérativement allongé ou sous surveillance constante,	> l'état des frais de "transport pour motif médical" accompagné des justificatifs des dépenses	A chinon permanence CPAM mardi et jeudi 9h à 12h30 et 13h30 16h30 à la maison des associations
	> De longue distance (+ de 150 kms aller) avec accord préalable,		
	> En série (au moins 4 transports de plus de 150 km aller, sur 2 mois, pour un même traitement) avec accord préalable.	Un taxi conventionné, un VSL, une ambulance : Pour ne pas faire l'avance des frais de transport, vous devez obligatoirement :	
	OU si vous êtes convoqué par le service de contrôle médical, la commission régionale d'invalidité, un expert médical (pour une expertise de la SS).	> présenter la prescription médicale au transporteur	
	OU si vous vous rendez à une consultation médicale d'appareillage ou chez un fournisseur d'appareillage.	> demander l'accord préalable à la caisse pour les trajets de plus de 150 km aller ou pour au moins 4 transports de + de 50 km aller sur 2 mois pour le même traitement	
OU si vous accompagner un enfant de moins de 16 ans ou toute autre personne dont l'état nécessite l'assistance d'une autre personne.	Remarque : Vous pouvez partager le véhicule avec un autre patient, le montant de votre facture sera réduit.		

Aides à la mobilité

Organisme	Quoi ?	Principe	Public concerné	Modalités	Contact
Plateforme Mobilité					
Wimoov	Accompagnement, informations, conseils, orientation partenaires	Diagnostic mobilité et accompagnement vers des solutions pédagogiques, matérielles et financières	Personnes: inscrites à Pôle-emploi- bénéficiaires du RSA- Jeunes inscrits en Mission Locale-	Sur prescription des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle- Compte prescripteur sur interface en ligne : admin.wimoov.org	Plateforme Wimoov Indre Et Loire mail: indre-et-loire@wimoov.org Tel: 02 47 53 45 21.
Transport facilité pour public spécifique					
Croix Rouge	Facilité de transport pour un besoin médical ou social	Transport ponctuel et conditionné par l'accord de la Croix Rouge Pas d'aide en numéraire.	Personne sans prise en charge Securite Sociale, et en situation de précarité	Demande effectuée par un travailleur social, à l'aide d'une "fiche de sollicitation" à envoyer à la Croix Rouge exemple de tarif : Chinon/Tours 8€, Chinon/St Benoit 4€	02 47 93 09 04 06 70 21 80 23 ul.chinon@croix-rouge.fr
Transport Solidaire	Réseau de Chauffeur solidaire sur la Communauté de Communes	Mise à disposition de chauffeurs solidaires, pour des trajets sur les communes de Chinon, Vienne et Loire et pour des rdv médicaux non pris en charge du départ de la CC Chinon, Vienne et Loire	Personnes > 60 ans avec des difficultés de mobilité	Adhésion à l'association 5€ par an et participation aux frais kilométriques Transmission d'une liste de chauffeurs solidaires	Mairie ou CIAS Tél : 02 47 93 92 86
Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile	Prestation de transport accompagné	Prestation contribuant au maintien à domicile : Aide à domicile peut accompagner dans les missions d'assistance dans les actes de la vie quotidienne	Personnes en incapacité temporaire (maladie, maternité), ou confronté au vieillissement, au handicap vivant à domicile	Aides peuvent être sollicitées auprès des caisses de retraite principales et complémentaires, conseil départemental, mutuelle...	<u>Associations locales :</u> ADMR, ASSAD, Yapluka, Age d'Or Services Chinon, Service Plus en Chinonais, Confiez-nous
Rémi + Transport à la demande TAD	Transport à la demande, simple et adaptable pour personnes handicapés et âgées.	Solution de transport adaptée et accessible à tous permettant de se déplacer depuis votre domicile vers le centre-ville ou le chef-lieu de canton.	Personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité de + de 80% et/ou âgées (titulaire de l'APA - Aide Personnalisée à l'Autonomie)	Départ de Chinon, Bourgueil, Port Boulet, Richelieu, Ile Bouchard, Tarif unique par voyage Véhicule adapté sur demande, et accompagnant possible pour Carte invalidité 80%	Tel : 0 800 12 30 37 Réservation la veille Du lun au ven de 9h à 17h (hors jours fériés)
Fil Blanc	Prises en charge à domicile	Service de transport à la demande des personnes à mobilité réduite est ouvert de plein droit aux personnes en fauteuil roulant titulaires de la Carte mobilité Inclusion linvalidité et carte mobilité inclusion Invalidité "besoin d'accompagnement".	Personnes handicapées moteurs et visuels CMI à 80% Habitant sur Tours Métropole	Transport au départ de la Métropole Dossier à constituer avec copie CMI, Carte invalidité, Carte identité et Certificat Médical (nature du handicap et impossibilité de transport en commun)	FIL BLANC / TPMR TOURS 23 rue Ettore Bugatti – BP 438 37 204 TOURS CEDEX 3 02 47 77 48 48 - filblanc@transdev.fr

Location et Mise à disposition

Croix Rouge	Mise a disposition de voiture	Mise à disposition d'un véhicule sur le Centre Social d'Avoine			INFO EMPLOI ET SERVICES - 02 47 98 17 04 - infoemploietservices@cc-cvl.fr
FLES		Mise à disposition de vélo électrique pour l'entrée ou le maintien en emploi ou formation	Statut : Salariés en contrats uniques d'insertions (PEC ou en chantier d'insertion) Demandeurs d'emploi inscrits Allocataires du RSA	Contact auprès du FLES	Tel 02.47.93.28.48 fles.chinon@gmail.com
Associations Locales du Réseau de Touraine Ouest Emploi	Location Vélo électrique	Mise à disposition de vélo électrique sur chaque antenne du reseau Touraine ouest emploi		Contact auprès des associations Antenne Emploi	Contact auprès des associations Antenne Emploi du territoire
Mobilité 37	Location de voitures et 2 roues	Location de voitures et 2 roues pour se rendre sur un lieu de travail ou en formation (scooters, vélos à assistance électrique) Livraison et reprise du véhicule au point de retrait de Chinon (Entr'Aides et Solidarités 22 rue Labussière) ou à domicile.	Personnes engagées dans un parcours d'insertion professionnelle et dans l'impossibilité de se rendre sur son lieu de travail, de stage ou de formation Interimaires et Personnes dont la situation entrainerait la perte d'emploi	Formalités, éligibilité, cautions assurées par Mobilité Emploi 37... Tarif subventionné (accès à l'emploi) pour les jeunes de 25 ans inscrit à la mission locale, stagiaires, apprentis, bénéficiaires du RSA, interimaires Dépôt de garantie de 200 à 500 euros selon modèles	Mobilité Emploi 37 www.mobilite.emploi37.fr au 02 47 39 31 31 ou par mail location@mobilite-emploi37.fr
Wimoov	Aides financières ponctuelles	Eco mobilité: Aide à l'achat et à la location de vélo et de vélo à assistance électrique -	Personnes orientées et entrées en accompagnement Wimoov ayant besoin de se déplacer pour accéder à l'emploi, la formation ou réaliser des démarches d'insertion	Prescriptions via interface numérique Wimoov	Plateforme Wimoov Indre Et Loire mail: indre-et-loire@wimoov.org tel: 02 47 53 45 21
Garage Renault	Dispositif "Mobilize"	Entretien et réparations et location longue durée	Public en difficulté, accompagné par un professionnel de l'insertion sociale et professionnelle	Prescriptions par un professionnel du social ou de l'emploi qui évalue le besoin de mobilité	Plateforme Wimoov Indre Et Loire mail: indre-et-loire@wimoov.org tel: 02 47 53 45 21
Super U	Location de voiture longue durée	Engagement de deux ans - limite de 1250km par mois	Conditions : + de 21 ans et + de 3 ans de permis	Deux chèques de caution de 500€ (un seul encaissé) et tarif de location à régler	CT Super U de Chinon 02-47-93-01-98

Covoiturage : Sites internet de mise en contact

<i>Organisme</i>	<i>Quoi ?</i>	<i>Principe</i>	<i>Public concerné</i>	<i>Modalités</i>	<i>Contact</i>
Plateforme de Co voiturage	Site de covoiturage national. Adapté d'avantage aux trajets ponctuels et de longues distances. Voyager entre personnes, pour tout type d'occasion et partager les frais liés au trajet	<p>Les conducteurs devant effectuer un trajet déposent une annonce gratuite avec date de départ et nombre de places disponibles dans leur véhicule.</p> <p>Par l'intermédiaire du site les covoitureurs organisent leur trajet et partagent les frais, ce qui donne souvent lieu à des rencontres enrichissantes.</p>	Tout public	Inscription via les plateformes de co voiturage	<p>https://www.blablacar.fr</p> <p>www.mobicoop.fr</p> <p>www.laroueverte.com</p>
Touraine Ouest Emploi	<p>TOURAINES OUEST COVOITURAGE</p> <p>Communauté locale de covoiturage à retrouver sur KLAXIT, l'application mobile/tablette des trajets de covoiturage domicile/travail.</p>	Permettre aux salariés et habitants des territoires de covoiturer sur le territoire du Chinonais.	Tout public	<ol style="list-style-type: none"> 1. Téléchargez l'application KLAXIT sur mobile et/ou tablette via Apple store ou Google Play 2. Inscrivez-vous en rentrant votre adresse e-mail 3. Complétez vos informations : Nom, Prénom 4. Dans la rubrique « Nom de votre entreprise », tapez : TOURAINES OUEST COVOITURAGE 5. Continuez de remplir les champs demandés 6. Vous faites désormais parti de votre communauté locale de covoiturage 	<p>www.tourainouestemploi.fr</p> <p>02 47 95 07 51</p>

Aides au permis B

Accompagnement au permis B

Quoi ?	organisme	principe	Public concerné	modalités	Contact
Formation pour faciliter l'obtention du permis B	Wimoov	Atelier collectif "s'engager dans un permis de conduire" Pour s'informer, se préparer faire ses démarches, financer sa formation permis B. Suivi individuel des démarches. Convention de Partenariat avec Auto-écoles du territoire.	Personnes: inscrites à Pôle-emploi- bénéficiaires du RSA- Jeunes inscrits en Mission Locale-	Sur prescription des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle- Compte prescripteur sur interface en ligne : admin.wimoov.org	Plateforme Wimoov Indre Et Loire mail: indre-et-loire@wimoov.org tel: 02 47 53 45 21
	AFPA	DECLIC Accompagnement au code de la route,	Demandeur d'emploi niveau V, Vbis, VI, bénéficiaire RSA	Inscription sur prescription de la Mission Locale et Ecole de la 2e Chance	Mission Locale Tel 02.47.93.30.40 mission.locale.chinon@wanadoo.fr
	VISA Code	Formation de 80 heures permettant aux apprenants d'acquérir les connaissances nécessaires à l'inscription à l'examen théorique du code de la route.	Salariés, demandeurs d'emploi, allocataires des minima sociaux	Sur prescription. Inscription après information collective et/ou entretien individuel.	Entraide et Solidarités Tel 02 47 98 02 54 formation.chinon@entraide-et-solidarites.fr
	Lire et Dire				Lire et Dire Tél : 02 47 93 42 61
	BATOUDE Auto-Ecole Solidaire	Formation au permis B Code et Conduite. + Notions de secourisme 1er secours, et éco-conduite. Accompagnement aux démarches de présentation aux examens + démarches ANTS. Formation Post Permis et éligible à l'aide aux financements par le C P F et au permis à 1 €/jour pour les jeunes de - 25 ans.	Personnes, à partir de 18 ans, en difficulté d'apprentissage et/ou en difficulté financière ayant besoin du permis B pour aller principalement vers l'emploi.	Inscription sur prescription des acteurs sociaux de la mobilité, de l'insertion, de l'emploi. (Diagnostic WIMO OV fait si possible).	Auto-Ecole Solidaire: Tel 06 48 79 00 11 Email : batoudeautoecole@gmail.com Site internet : http://www.autoecolelabatoude.com

Aides au financement

Financement des aides a la mobilite	Conseil Départemental	Fonds départemental d'aide aux jeunes pour favoriser l'insertion -FDAJ Achat et réparation d'un moyen de transport, Equipements Aide pour le financement du permis B ou du permis AM...	18 à 25 ans avec projet professionnel En situation régulière Résident en France	Dossier à remplir avec devis par le conseiller Mission Locale ou l'assistant social de secteur Commission départementale. Montant variable en fonction de la situation avec participation du jeune.	Mission Locale tel 02.47.93.30.40 mission.locale.chinon@wanadoo.fr ou MDS 02-47-93-14-35
		FDIPE Fond Départemental d'Insertion Pour l'Emploi Aide financière pour la location d'un véhicule ou la formation permis AM ou permis B	Bénéficiaire du RSA avec projet professionnel ou une formation	Demande auprès du référent RSA, pour voir les conditions d'attribution Participation des personnes	Referent RSA Unite Insertion 02-47-93-89 11
		Secours : Déplacements liés à l'insertion (justice, ...)	Couples sans enfants ou personnes isolées de plus de 21 ans domiciliés en Indre et Loire	Sollicité en dernier recours	Travailleur Social de la MDS 02-47-93-14-35
		APRE Aide aux frais de déplacements	Uniquement pour Bénéficiaires RSA soumis à droits et devoirs (qui n'ont pas plus de 500€ de revenus d'activité) et si Pole Emploi est dans l'impossibilité de mobiliser l'APRE Nationale	Dossier à instruire par les référents sociaux professionnels du RSA	Unité d'insertion 02 47 93 89 11 ou référents socio professionnels
	CIAS Chinon Vienne et Loire	Possibilité de prise en charge sous forme d'un Chèque pour le carburant ou billet SNCF	Pour toute personne en situation de précarité	Sur étude du dossier (imprimé CASU) réalisé avec un travailleur social	Tél : 02-47-93-92-86 Fax : 02 47 93 96 26 cias.direction@wanadoo.fr
	Croix Rouge	Bon pour le carburant	Pour toute personne en situation de précarité	Sur étude du dossier (imprimé CASU) réalisé avec un travailleur social 3 demandes par an max.	02 47 93 09 04 06 70 21 80 23 ul.chinon@croix-rouge.fr
	Mission locale	Chèque régional pour l'emploi : Aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi	16 à 25 ans	Un chèque de 10 trajets en région centre gratuit par an à partir de la date de la 1ère demande	Tel 02.47.93.30.40 mission.locale.chinon@wanadoo.fr
	Pole Emploi		Tout public		Pole Emploi

Financement des aides a la mobilite	Wimoov	Aides à l'achat de titres de transport (tickets, abonnement mensuel transport en commun)- Aides sur certaines réparations de véhicules...	Personnes orientées et entrées en accompagnement Wimoov ayant besoin de se déplacer pour accéder à l'emploi, la formation ou réaliser des démarches d'insertion	Prescriptions via interface numérique Wimoov	Plateforme Wimoov Indre Et Loire mail: indre-et-loire@wimoov.org tel: 02 47 53 45 21
	Fonds Local Emploi Solidarité (FLES)	Une demande d'aide au financement du Permis B peut être envisagée sous conditions de 2 RDV minimum avec la personne / Situation de la personne justifie cette aide (ressources) / Présentation du projet en lien avec le besoin de cette mobilité	Statut : Salariés en contrats uniques d'insertions (PEC ou en chantier d'insertion) Demandeurs d'emploi inscrits Allocataires RSA	> Remplir le formulaire de demande préalable > Un devis de formation <u>personnalisé</u> de l'auto-école. > justificatifs des dépenses pour le budget	Tel 02.47.93.28.48 fles.chinon@gmail.com
		Une demande d'aide au financement d'achat d'un véhicule pour l'entrée ou le maintien en emploi peut être envisagée sous conditions de 2 RDV minimum avec la personne / Situation de la personne justifie cette aide (ressources) / Présentation du projet en lien avec le besoin de cette mobilité	Statut : Salariés en contrats uniques d'insertions (PEC ou en chantier d'insertion) Demandeurs d'emploi inscrits Allocataires du RSA	> Remplir le formulaire de demande d'aide aux frais annexes > devis =justificatif des dépenses > budget du salarié + justificatifs : copie carte grise/ copie du permis B / copie de l'attestation d'assurance du véhicule/ copie du controle technique/Copie du document de cession du véhicule/ copie de la facture du garage ou attestation	Tel 02.47.93.28.48 fles.chinon@gmail.com
		Une demande d'aide au financement aux réparations pour l'entrée ou le maintien en emploi ou formation peut être envisagée sous conditions de 2 RDV minimum avec la personne / Situation de la personne justifie cette aide (ressources) / Présentation du projet en lien avec le besoin de cette mobilité	Statut : Salariés en contrats uniques d'insertions (PEC ou en chantier d'insertion) Demandeurs d'emploi inscrits	> Remplir le formulaire de demande d'aide aux frais annexes > devis =justificatif des dépenses > budget du salarié	Tel 02.47.93.28.48 fles.chinon@gmail.com
	Compte Personnel de Formation	Financement possible pour la formation au code ou la conduite du permis B voiture (pas de possibilité pour permis voiturette, scooter et moto)	Actifs et en recherche d'emploi	Avoir acquis des droits formations CPF Justifier de l'intérêt du permis pour le parcours professionnel	S'adresser à une auto école agréement par la préfecture

Financement des aides a la mobilite	« Permis à un euro par jour" »	Cette aide s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans au moins et de 25 ans au plus, à la date de signature du contrat concerné.	Jeunes âgées de 16 à 25 ans	Elle se présente sous la forme d'un prêt à taux zéro souscrit auprès d'un établissement de crédit permettant au bénéficiaire de payer cette formation dans une atuo école agréée. L'état se porte garant du prêt pour les jeunes accompagnés par la mission locale.	http://vosdroits.service-public.fr/F13609.xhtml
	Pôle emploi	Recherche d'emploi - L'aide au déplacement	https://www.pole-emploi.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/recherche-demploi---laide-au-dep.html		Formulez une demande d'aide sur votre espace personnel, avec les justificatifs ou auprès de votre conseiller du Pôle emploi
		Reprise d'emploi - L'aide au déplacement	https://www.pole-emploi.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/reprise-demploi---laide-au-depla.html		
		Entrée en formation - L'aide au déplacement	https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/jentre-en-formation---laide-au-d.html		
Aide à l'obtention du permis de conduire		https://www.pole-emploi.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/aide-a-lobtention-du-permis-de-c.html			
Financement pour les personnes en situations de handicap	AGEFIPH	Aides pour les frais de déplacements liés à votre handicap pour vos trajets domicile / lieu de travail : équipements adaptés à installer sur un véhicule individuel, aménagement de véhicule d'un tiers accompagnant, taxi, transport adapté...	Personne handicapée ayant des difficultés à se déplacer, pour favoriser l'accès, le maitien à l'emploi	Etre demandeur d'emploi, stagiaire de la formation ou salarié et déposer une demande à l'agefiph (dossier à constituer) Montant maximum 5000 €	www.agefiph.fr ou tél : 0800 11 10 09
	MDPH Maison départementale pour les Personnes Handicapés	Financement du surcoût liés aux transports vers une structure médico sociale (accueil de jour, ou accueil temporaire, séjour adapté...) par la Prestation de Compensation du Handicap PCH	Adultes en situation de handicap de 20 à 59 ans ou bénéficiaire de l'AAEH	Dossier de demande de prestation de compensation du handicap auprès de la MDPH Montant de l'aide 200 € par mois maximum	Tel 02 47 75 26 66 www.mdph37.fr info@mdph37.fr
	MDPH Maison départementale pour les Personnes Handicapés	Aides liées à l'aménagement du véhicule, utilisée par la personne en situation de handicap en tant que conductrice ou passagère, par la PCH	Adultes en situation de handicap de 20 à 59 ans ou bénéficiaire de l'AAEH	Dossier de demande de prestation de compensation du handicap auprès de la MDPH 5000 € pour période de 5 ans	Tel 02 47 75 26 66 www.mdph37.fr info@mdph37.fr

	Wimoov	Services d'Accompagnement, conseils, aides financières pour l'achat et la réparation de véhicules. Appui sur démarches de recherches de financement	Personnes orientées et entrées en accompagnement Wimoov ayant besoin de se déplacer pour accéder à l'emploi, la formation ou réaliser des démarches d'insertion	Prescriptions via interface numérique Wimoov	Plateforme Wimoov Indre Et Loire mail: indre-et-loire@wimoov.org tel: 02 47 53 45 21
Moyen transport : Achat et réparation	Conseil Départemental- APRE	Pour tout bénéficiaire du RSA qui reprend un emploi ou pour s'y maintenir ou pour l'accès à une formation. * Achat ou location de 2 roues motorisés ou non, avec casque et de voitures * Réparation et entretien des véhicules * Assurance des véhicules	Bénéficiaires RSA soumis à droits et devoirs (qui n'ont pas plus de 500€ de revenus d'activité) et si Pole Emploi est dans l'impossibilité de mobiliser l'APRE Nationale	Dossier à instruire par les référents sociaux professionnels du RSA. Aide au maximum de 1600 €	Unité d'insertion 02 47 93 89 11 ou référents socio professionnels
	Micro Crédit Social	Dispositif de microcrédit solidaire, pour des personnes qui n'ont pas accès aux financements bancaires classiques. Répondre aux personnes par un accompagnement bancaire pédagogique et social.	Personne sans emploi, bénéficiaires de minima sociaux, de travailleurs modestes ou confrontés à un "accident de la vie"	Demande à faire avec un partenaire de l'accompagnement social du territoire	Parcours Confiance Loire-centre 02- 47 -36-52-92 www.parcours-confiance.fr
	Solidar'Auto	Activité de vente de Véhicules d'occasion réparés et garantis Activité de réparation et de maintenance Activité de remorquage	Personnes en situation de précarité sous réserve de présentation de justificatifs	prise de rendez-vous préalable est obligatoire pour les réparations. Du lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.	www.solidarauto.org 11 bis rue Joseph Cugnot 37300 Joue-les-Tours contact.solidarauto37@gmail.com 02 47 63 67 15
	Mobilité Emploi 37	Mobilité des Jeunes : acquisition d'un scooter pour des jeunes engagés dans une insertion professionnelle.	16-25 ans en emploi ou en formation qualifiante	Demande auprès d'un conseiller Mission Locale ou de Pôle Emploi, un travailleur social, Montant maxi 1 000€	www.mobilite-emploi-37.fr Tel 02-47-39-31-31

Information sur la conduite

Intitulé	Principe	Publics	Modalités	Site
Formation ASSR et ASR				
Permis AM	La catégorie AM permet de conduire dès 14 ans des cyclomoteurs (motocyclettes de moins de 50 cm ³) ou des voiturettes (quadricycles légers). Elle est délivrée à l'issue d'une formation d'une durée minimale de 8 heures sur deux demie- journées. ASSR 1 et 2 nécessaire à l'inscription ou ASR	Personnes nées après 1988, à partir de 14 ans		https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2890
Permis A1	A partir de 16 ans . Le permis A1, permet de conduire les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm ³ et dont la puissance n'excède pas 11 kw (15 ch), c'est-à-dire de la catégorie MTL. Vous devez réussir le code motocyclette et l'épreuve pratique de conduite. En cas de succès, un certificat est délivré pour pouvoir conduire en attendant de recevoir le permis. Le permis A1 a une durée de validité de 15 ans.	A partir de 16 ans		https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2832
Permis B	Deux épreuves : code de la route et conduite. Si vous avez moins de 21 ans et que c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez, vous devez être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau (ASSR2) ou de l'attestation de sécurité routière (ASR). En cas de perte ou de vol de ces attestations, vous pouvez faire une déclaration sur l'honneur	pour passer l'examen avoir 18 ans, apprentissage possible dès 16 ans	Justificatif d'identité, de domicile, 1 photo d'identité, si nécessaire un certificat médical (cerfa n°14880*02), pour les moins de 25 ans l'attestation de JDC ou la convocation ou l'attestation d'exemption, pour les exemptés une preuve de domicile d'au moins 6 mois.	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2828
"Conduite accompagnée ou encadrée à partir de 16 ans"	Pour accéder à la conduite encadrée, les candidats doivent notamment avoir validé les compétences théoriques et pratiques préalables à l'obtention du permis de conduire de la catégorie B. 3 étapes : formation initiale dans une auto-école; conduite accompagnée d'un adulte, avec un suivi pédagogique par l'auto-école, présentation au permis de conduire. les candidats doivent notamment avoir validé les compétences théoriques et pratiques préalables à l'obtention du permis de conduire de la catégorie B.	Jeunes de 16 ans préparant, à l'Education nationale, les diplômes prof des métiers de la route	pour les étrangers justificatif de régularisation ou	http://www.service-public.fr/actualites/001821.html
"Conduite supervisée des véhicules de catégorie B"	Accessible à partir de l'âge de 18 ans : soit directement à l'issue de l'obtention du code de la route ; soit après un échec à l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire.	A partir de 18 ans		http://vosdroits.service-public.fr/F21012.xhtml